
Procès-verbal de l'assemblée publique de la
Commission de la sécurité publique
Vendredi, 10 décembre 2010, à 8 heures,
Hôtel de ville, 275, rue Notre-Dame Est, salle du conseil.

COMMISSAIRES PRÉSENTS :

- M. Claude Trudel, président
Arrondissement de Verdun
- M. Edward Janiszewski, vice-président
Ville de Dollard-des-Ormeaux
- M. Réal Ménard, vice-président
Arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve
- Mme Susan Clarke
Arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce
- M. Jean-Marc Gibeau
Arrondissement de Montréal-Nord
- M. Samir Rizkalla
Représentant du gouvernement du Québec
- M. William Steinberg
Ville de Hampstead
- M. Robert L. Zambito
Arrondissement de Saint-Léonard

COMMISSAIRE ABSENT :

- M. Frantz Benjamin
Arrondissement de Villeray-Saint-Michel–Parc-Extension

ÉLUS MUNICIPAUX PRÉSENTS :

M. Marc-André Gadoury, conseiller de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie;
Mme Marie-Cinq Mars, maire de l'arrondissement d'Outremont;
M. François Robillard, conseiller de l'arrondissement de Ville-Marie.

COLLABORATEURS PRÉSENTS :

du Service de police de la Ville de Montréal : M. Marc Parent, directeur, accompagné de M. Christian Boisvert, Mme Diane Bourdeau, M. Pierre Brochet, Mme Michelle Côté, M. Giovanni Di Feo, M. Jean-Guy Gagnon, M. François Landry, Mme Manon Landry et M. Bruno Pasquini;
du Service de sécurité incendie de Montréal : M. Serge Tremblay, directeur, accompagné de M. Jean Bartolo, M. René Daigneault, Mme Valérie Gagnon, Mme Sylvie Girard, M. Sylvain Grimard, M. Pierre Lamontagne, M. Richard Liebman, M. François Massé, M. Gordon Routley, M. Jacques Proteau, M. Pierre Sigouin et Mme Louise Tremblay;
de la Direction du greffe : M^e Emanuel Tani-Moore;
du Cabinet du maire et du comité exécutif, M. Vincent Robidas.
de la Fraternité des policiers et policières de Montréal : M. Yves Francoeur, président, accompagné de son comité de direction ainsi que de policiers et policières;
de l'Association des pompiers de Montréal : M. Perry Bisson, président.

ASSISTANCE : 50 PERSONNES

1. Ouverture de la séance

À 8 h 08, le président, M. Claude Trudel, déclare la séance ouverte. Il souhaite la bienvenue aux personnes dans la salle. Il présente les commissaires et les représentants du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) et il explique le déroulement de la séance.

2. Adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition du vice-président, M. Réal Ménard, appuyée par Mme Susan Clarke, l'ordre du

jour est adopté à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée publique tenue le 13 mai 2010

Sur une proposition du vice-président, M. Réal Ménard, appuyée par M. Samir Rizkalla, le procès-verbal de l'assemblée publique du 13 mai 2010 est adopté à l'unanimité.

4. Allocution du responsable de la sécurité publique

Le responsable du dossier de la sécurité publique pour l'agglomération de Montréal, M. Claude Trudel, mentionne que l'Administration a poursuivi, en 2010, ses actions en vue d'améliorer la sécurité des citoyennes et citoyens de l'agglomération et évoque brièvement les difficultés entourant le rétablissement de la base budgétaire.

5. Les prévisions budgétaires 2010 du SPVM

Le président, M. Claude Trudel, invite M. Parent à débiter la présentation. Ce dernier commence en présentant les orientations stratégiques du SPVM pour l'année 2011. Il décrit ensuite les trois principales orientations :

1. ancrer le service de police dans sa communauté;
2. assurer la sécurité de la population;
3. développer une organisation agile, performante et efficiente, empreinte d'une culture d'engagement.

La première orientation vise à ancrer davantage le modèle de poste de quartier dans sa communauté par le biais du partenariat et des relations avec la communauté.

La deuxième orientation comporte quatre thèmes : la criminalité, le sentiment de sécurité, la sécurité routière et le partage de l'espace urbain. En rapport avec la criminalité, le SPVM vise trois cibles spécifiques : la criminalité de violence, le trafic de stupéfiants ainsi que le vol d'identité et la fraude.

Quant à la troisième orientation, le SPVM compte se pencher sur la gestion de la diversité et revoir l'organisation du travail afin d'offrir des services efficaces et adaptés tout en contribuant à l'effort d'équilibre budgétaire et en mobilisant le personnel. M. Parent présente ensuite la nouvelle structure administrative et poursuit avec les prévisions budgétaires 2011. Il fait état de l'évolution budgétaire en date du 31 octobre 2010 et il explique les principaux écarts au niveau des dépenses et des revenus.

M. Parent souligne que les dépenses s'élèveront en 2011 à 629,5 M \$ dont 12,6 M \$ pour l'application de la réglementation de stationnement, une compétence strictement municipale. Les revenus estimés sont de l'ordre de 58,3 M \$.

Les dépenses d'agglomération s'élèvent à 616,9 M \$ et 89 % de celles-ci sont consacrées à la masse salariale. 10 % des dépenses vont aux biens et services : immeubles, véhicules, uniformes, armes, informatique, etc.

En ce qui concerne les dépenses liées à l'application des conventions collectives, soit 26,2 M \$, il est à noter que 6,8 M \$ résultent de la prime de métropole accordée aux policiers à l'issue d'un arbitrage. D'ailleurs, la Ville sollicitera le soutien du gouvernement du Québec à cet égard.

M. Parent présente les revenus anticipés pour 2011, en baisse par rapport à l'an dernier. Il présente le PTI 2011, d'un montant de 3,4 M \$, consacré au remplacement de véhicules.

La présentation se conclut avec l'offre de services et la prestation de travail.

Le président, M. Claude Trudel, remercie M. Parent.

6. Période de questions et commentaires des citoyens

Le président, M. Claude Trudel, invite la première personne inscrite à se présenter au micro.

6.1 M. Marcel Lanoue

M. Lanoue veut savoir si le SPVM compte élargir ses services à d'autres villes. Il demande également si M. Gibeau possède une entreprise faisant affaire avec le service 9-1-1.

Le président, M. Claude Trudel, invite M. Parent à répondre. Ce dernier mentionne que la juridiction du SPVM se limite au territoire de l'île de Montréal. M. Gibeau indique qu'il préside l'Agence de financement et de développement des centres d'urgence 9-1-1 et qu'il agit comme représentant de la Ville.

Le président, M. Claude Trudel, remercie M. Lanoue.

6.2 M. Yves Francoeur, président, Fraternité des policiers et policières de Montréal

M. Francoeur se réjouit de la hausse budgétaire consentie au SPVM. Il évoque des statistiques comparant les villes de Montréal, Toronto et Vancouver en termes de coût des services policiers per capita et de coûts par kilomètre carré. Il invite la commission à consulter le rapport sur les services policiers offerts par 48 villes canadiennes de plus de 100 000 résidents. Ce rapport établit que Montréal occupe le 38^e rang en ce qui concerne le taux de solution des crimes. À son avis, cette situation s'explique par le sous-financement du SPVM et il demande que l'Administration octroie les ressources requises au service. Il fait remarquer que l'embauche en permanence des policiers actuellement temporaires ne change rien à la situation sauf leur statut. Il croit que les policiers ont fait des efforts et souligne qu'ils émettent des contraventions qui amènent des revenus de l'ordre de 100 à 120 M \$ par année.

Le président, M. Claude Trudel, remercie M. Francoeur et souligne que l'Administration a consenti un effort important en 2011 en rétablissant la base budgétaire du SPVM à laquelle il manquait 30 M \$. Il ajoute toutefois que l'année 2011 en sera une de consolidation, rappelant qu'il faut trouver 250 M \$ et que chacun à la Ville devra faire des efforts en ce sens. M. Parent ajoute que l'objectif de la révision et de l'optimisation des ressources est d'affecter davantage de ressources aux services de première ligne.

Le président, M. Claude Trudel, remercie M. Francoeur.

7. Période de questions des commissaires

Le président, M. Claude Trudel, invite les commissaires à s'exprimer sur le sujet à l'étude.

7.1 M. Réal Ménard, vice-président

Le vice-président, M. Réal Ménard, souligne que le SPVM se situe à un niveau inférieur à la moyenne américaine en ce qui concerne le temps de réponse et demande quel serait l'impact de ressources additionnelles. Il demande ensuite des détails entourant la prolongation des mandats des 140 policiers. Il veut savoir si les revenus estimés à 3,5 M \$ pour la commercialisation sont réalistes et s'enquiert du type de projets poursuivis. M. Ménard aborde ensuite le taux de résolution des enquêtes, l'analyse des antécédents des soumissionnaires, la relocalisation du PDQ 23, le groupe Éclipse et le projet M-IRIS

Le président, M. Claude Trudel, remercie le vice-président, M. Réal Ménard, et il invite M. Parent à répondre. Ce dernier mentionne que le temps de réponse fait partie des démarches de réévaluation actuellement en cours. En ce qui concerne les policiers temporaires, il annonce que cinq vagues d'embauche sont prévues pour un total de 155 policiers. Il explique que la commercialisation est centrée sur la mission première du SPVM afin d'éviter les perceptions laissant croire à une « police à deux vitesses » et il précise que la réflexion se poursuit à l'égard de différents projets respectant la mission du SPVM. Au sujet du taux de solution des enquêtes, M. Parent invite Mme Michelle Côté à répondre. Celle-ci évoque la complexité du dossier en raison des méthodes de compilation des statistiques qui diffèrent d'une ville à l'autre. Elle ajoute que deux criminologues se penchent actuellement sur cette question et qu'une réponse sera fournie à la commission après la période des fêtes. Au sujet des antécédents des soumissionnaires, M. Parent indique que le SPVM soutient l'équipe du contrôleur général de la Ville. En ce qui concerne le groupe Éclipse, M. Parent mentionne que la démarche de revue est très avancée et que ce groupe sera davantage associé aux enquêtes, en soutien à des activités de prévention ou joint à des interventions spécifiques comme par exemple la lutte aux stupéfiants. Quant à M-IRIS, M. Parent invite M. Boisvert à répondre. Ce dernier décrit les changements vécus par les policiers et explique que le service a ralenti le processus d'implantation afin de faciliter l'adaptation de ceux-ci aux nouvelles procédures.

7.2 M. Edward Janiszewski, vice-président

Le vice-président, M. Edward Janiszewski, rappelle que la commission a tenu plusieurs séances à huis clos en rapport avec les prévisions budgétaires et il félicite le SPVM.

7.3 Mme Susan Clarke

Mme Clarke évoque les statistiques comparant les villes de Toronto, Montréal et Vancouver et mentionne qu'elle a toujours cru que les coûts étaient moins élevés à Montréal et que les policiers étaient meilleurs qu'ailleurs. Elle demande les motifs de la réduction des cotisations à la Commission de santé et sécurité au travail (CSST). Elle demande également des détails quant au partage de l'espace urbain et sur l'Équipe mobile de référence et d'intervention en itinérance (EMRII). Elle veut savoir si les coupures de budget prévues au Centre de services sociaux (CSS) Jeanne-Mance affecteront le projet.

M. Parent répond que le SPVM récolte les fruits du travail d'un comité formé en vue de prévenir les accidents de travail, les résultats ayant un impact sur les cotisations. En ce qui concerne le projet d'intervention EMRII, il s'agit d'une unité mixte dont le mandat est de référer les personnes en

détresse aux bonnes ressources. Le projet n'est pas visé en 2011 par les coupures de budget.

7.4 M. Jean-Marc Gibeau

M. Gibeau s'enquiert de la vision du directeur en rapport avec le profilage racial. Il souhaite obtenir les détails, en nombre d'heures, de la patrouille à pied.

M. Parent répond que le fait de recentrer la mission du groupe Éclipse sur les groupes criminalisés et la réactualisation de la politique en matière de profilage racial contribueront à améliorer la situation. M. Parent indique qu'il souhaite, comme directeur, faire la promotion de valeurs associées au respect et favoriser une meilleure compréhension des rôles. Il souligne que le SPVM peut compter sur des employés très professionnels et qu'il sera certainement possible d'intégrer la notion de profilage aux activités de formation telle la communauté de pratique en emploi de la force. Le président, M. Claude Trudel, annonce que la commission tiendra une séance publique sur le sujet le printemps prochain. Quant à la patrouille à pied, M. Parent répond que cela fait partie des stratégies que le SPVM compte poursuivre et il fournira ultérieurement les données pour l'année 2010.

7.5 M. Samir Rizkalla

M. Rizkalla demande des précisions quant au nombre et au rôle des agents sociocommunautaires. Il veut savoir si leurs actions s'inscrivent au sein de projets. En terminant, il demande que le taux de solution des crimes soit inclus au bilan annuel et souhaite que des explications apparaissent au bilan concernant les différentes méthodologies utilisées pour colliger les statistiques. Il aimerait obtenir des informations concernant le nombre d'accidents causés par des policiers patrouilleurs ou dans lesquels ils sont impliqués. Il constate que les objectifs du SPVM sont réalistes et exprime sa satisfaction quant au rattrapage budgétaire.

M. Parent répond que le rôle des agents sociocommunautaires est fonction des besoins de diverses clientèles comme les aînés et la jeunesse. Les relations sont basées sur des activités de prévention et on compte 2, 3 ou 4 agents par poste de quartier en fonction de programmes corporatifs ou du ministère de la Sécurité publique.

7.6 M. François Robillard, conseiller de l'arrondissement de Ville-Marie

M. Robillard demande de quelle manière les 120 000 heures supplémentaires seront réparties et il évoque les problèmes particuliers du centre-ville. Il demande si le SPVM pourra compter sur un nombre optimal de policiers en compensant pour les congés de maladie, les absences et les vacances estivales. Il dit constater un rapprochement des policiers avec les résidents et les commerçants. Toutefois, il observe que le temps de réponse laisse à désirer. Il félicite le SPVM pour la mise en place de l'Équipe mobile de référence et d'intervention en itinérance (EMRII) et demande si le SPVM pourra subventionner les deux employés provenant du Centre de services sociaux (CSS) Jeanne-Mance advenant que les coupures de budget au CSS affectent ce projet.

M. Parent répond qu'il comprend la dynamique du centre-ville et que cette question est à l'étude dans le cadre de la réflexion en cours concernant le déploiement des ressources. Il indique que le SPVM aura recours à des policiers temporaires à compter du mois de mai ce qui permettra de répondre aux besoins durant les vacances. Il précise que le temps de réponse aux appels de catégorie 2 et 3 fait l'objet d'une revue diligente. Quant à EMRII, il mentionne que le projet est porteur et que le SPVM mettra tout en œuvre pour soutenir ses partenaires dans la recherche de subventions.

7.7 M. Marc-André Gadoury, conseiller de l'arrondissement Rosemont–La Petite-Patrie

M. Gadoury remercie le président de la commission, M. Claude Trudel, qui lui a fait parvenir la documentation à l'avance. Il demande si les postes de quartier pourraient travailler en concertation avec les arrondissements en ce qui concerne, par exemple, les passages piétonniers et la politique familiale. Au sujet de la stratégie de déploiement M-IRIS, M. Gadoury suggère au SPVM de se rapprocher de la Direction des technologies de l'information étant donné que les besoins du SPVM sont les mêmes que ceux du Service de sécurité incendie de Montréal.

M. Parent répond que trois rencontres ont déjà eu lieu avec la Direction des technologies de l'information. Il souligne la création de passerelles de collaboration.

Le président, M. Claude Trudel, remercie l'équipe de direction du SPVM et annonce une pause de dix minutes. La séance reprend par la suite à 10 h 10.

8. Les prévisions budgétaires 2010 du Service de sécurité incendie de Montréal

Le président, M. Claude Trudel, invite le directeur du SIM, M. Serge Tremblay, à présenter son équipe et à débiter la présentation.

Le président, M. Claude Trudel, invite le directeur du SIM, M. Serge Tremblay, à débiter sa présentation. Ce dernier présente la mission du service et ses réalisations au niveau des volets

Intervention et Prévention du schéma de couverture de risques, du programme des premiers répondants, de la sécurité civile, du renouvellement de la convention collective et du rajeunissement du parc de véhicules. M. Tremblay présente ensuite les statistiques relatives aux interventions d'urgence ainsi que le Plan d'action relatif au schéma de couverture de risques pour l'année 2011.

M. Lamontagne poursuit la présentation avec le budget de fonctionnement. Les dépenses prévues en 2011 s'élèvent à 317 055 900,\$ et les revenus anticipés, à 10 915 000,\$. 88,9 % des dépenses sont consacrées à la rémunération. Les éléments découlant de la troisième année de mise en œuvre du schéma de couverture de risques expliquent la variation des dépenses. Quant aux revenus, ils proviennent en grande partie de la subvention versée à la Ville par l'Agence de santé et de services sociaux pour le programme des premiers répondants et de la tarification des alarmes incendies non fondées.

Le président, M. Claude Trudel, remercie M. Tremblay et M. Lamontagne.

9. Période de questions et commentaires des citoyens

Le président, M. Claude Trudel, invite la première personne inscrite à se présenter au micro.

9.1 M. Perry Bisson, président, Association des pompiers de Montréal

M. Bisson demande des détails concernant la formation de premier répondant et le remplacement des pompiers qui quittent pour la retraite. Il rappelle que 150 pompiers sont en attente de la formation de premier répondant. Il demande les détails entourant les frais liés aux firmes juridiques dans le cadre du dossier « 4 pompiers par échelle » en cours avec la Commission de santé et sécurité au travail (CSST) et les détails relatifs à la rémunération du personnel.

M. Tremblay répond que le taux de formation des pompiers se maintient à 70 % en raison des contraintes budgétaires. Quant aux coûts associés aux firmes juridiques, ils sont assumés par le Service du capital humain. Il explique que l'abolition des échelles salariales à compter de 2009 a fait en sorte que les cadres ont atteint le maximum de l'échelle salariale sans délai. Au niveau de la rémunération des pompiers, le programme de gestion de l'absentéisme a permis de réduire la masse salariale. L'abolition des échelles salariales pour les cadres et le programme de gestion de l'absentéisme des pompiers expliquent les écarts observés dans la rémunération globale de chacun de ces corps d'emploi. En outre, le fait que la formation des premiers répondants soit complétée à la fin de 2009 a contribué à réduire le temps supplémentaire et la masse salariale des pompiers.

Le président, M. Claude Trudel, remercie M. Bisson.

10. Période de questions des commissaires

10.1 M. Réal Ménard, vice-président

M. Ménard demande de faire le point sur les relations de travail. Il demande également la localisation des nouveaux équipements (camions et autopompes). Il souhaite obtenir les détails relatifs aux 14 postes prévus en prévention et à l'ajout de 47 pompiers. Il réfère ensuite au nombre d'appels destinés aux premiers répondants, le nombre de pompiers à former et les budgets disponibles pour le faire. Il termine en requérant des précisions concernant le taux d'absentéisme et le temps supplémentaire.

M. Tremblay répond que la médiation suit son cours et que la Ville déposera une offre globale le 11 janvier 2011. M. Tremblay énumère ensuite la localisation des nouveaux équipements. Il explique que l'embauche de 47 pompiers est requise pour opérer les deux véhicules qui s'ajoutent au parc du SIM et pour l'éducation du public. En ce qui concerne le programme des premiers répondants, le SIM dispose du budget pour maintenir le nombre actuel de pompiers, pas pour l'augmenter. M. Tremblay conclut en évoquant les problèmes d'absentéisme au SIM et la mise en place du projet pilote de gestion des absences. Ce projet a permis de réduire de 3 % le taux d'absentéisme et de réduire également le temps supplémentaire qui y était associé.

10.2 M. Edward Janiszewski, vice-président

M. Janiszewski félicite le service pour le budget 2011 et pour le programme des premiers répondants. Dans ce dernier cas, il veut savoir si le service reçoit des félicitations.

M. Tremblay répond que le service reçoit un grand nombre de lettres de remerciements de la part de personnes ayant bénéficié du service.

10.3 Mme Susan Clarke

Mme Clarke veut connaître l'échéancier lié à l'entrée en vigueur du règlement harmonisé sur la prévention. Elle demande l'impact financier de la modulation des appels de premier répondant. Elle fait remarquer une coquille en page 38 du document budgétaire, il faudrait lire 7 min 58 sec plutôt que 7 h 58. Elle demande des précisions concernant le montant de 120 M \$ destiné à la mise en place d'unités spéciales.

M. Tremblay répond que le règlement harmonisé est prévu pour le printemps 2011. Quant à l'impact

financier lié à la modulation des appels, l'exercice est en cours. Au sujet du montant de 120 M \$, M. Tremblay précise que ce montant représente une subvention du gouvernement du Québec pour le démarrage de l'unité, cette dernière restant en place.

10.4 M. Jean-Marc Gibeau

M. Gibeau demande des détails au sujet de l'achat des embarcations nautiques. Il veut savoir si le citoyen ne résidant pas à Montréal et bénéficiant des services de premier répondant est facturé pour ce service. Il veut savoir de quelle manière le service évalue les besoins en termes de remplacement puisque cela ne semble pas normalisé. Il demande si les revenus anticipés pour les alarmes non-fondées sont réalistes et, enfin, il demande les détails du programme d'acquisition de véhicules.

M. Tremblay répond que le SIM a complété, en 2010, l'achat des embarcations nautiques. Il mentionne qu'une personne ne résidant pas à Montréal n'est pas facturée pour les services de premier répondant qu'elle pourrait y recevoir. Il précise que l'évaluation des besoins en remplacement est question d'expérience et dépend du nombre d'unités en fonction à la caserne. Quant aux revenus provenant des alarmes non-fondées, ils sont réalistes puisque les travaux entourant le budget 2011 ont débuté plus tard à l'automne. Il conclut en rappelant l'intégration des différents services de sécurité incendie et ajoute que le SIM s'est doté d'un programme de rajeunissement de son parc de véhicules assorti d'un programme de rafraîchissement de la peinture et identification des véhicules afin que ceux-ci soient tous de la même couleur et arborent le même logo.

10.5 M. Samir Rizkalla

M. Rizkalla demande des informations au sujet de l'aide aux sinistrés.

M. Tremblay répond que le SIM a des protocoles d'entente avec Jeunesse au soleil et la Croix-Rouge.

10.6 M. William Steinberg

M. Steinberg fait remarquer que le budget de la Ville indique un montant de 320 M \$ pour le SIM alors que le budget du SIM présenté aujourd'hui indique un budget de 317 M \$. M. Steinberg mentionne que le nombre de feux et de dommages matériels est le même depuis dix ans et il ajoute qu'il faudrait dépenser davantage d'argent en prévention et sensibilisation.

M. Tremblay répond que la différence de 4,3 M \$ correspond à une provision conservée par la Ville centre dans l'attente des résultats des négociations entourant le renouvellement de la convention collective.

10.7 M. Robert L. Zambito

M. Zambito félicite le SIM pour la qualité de la présentation. Il veut savoir si tous les véhicules d'une caserne sortent pour répondre à un appel de premier répondant. Il demande les détails relatifs au montant de 5 M \$ pour les services professionnels techniques et à un don de 6 000 \$.

M. Tremblay répond que le nombre de véhicules requis dépend du type d'appel. Les services professionnels techniques comprennent l'entretien du système de répartition assistée par ordinateur (RAO), les frais d'immatriculation, de location de grues et de déneigement, l'aide aux sinistrés et la formation de premiers répondants. Quant au don, il s'agit d'un versement unique au Comité mixte de l'Est.

10.8 M. Marc-André Gadoury, conseiller de l'arrondissement de Rosmont–La Petite-Patrie

M. Gadoury suggère que le SIM maintienne des relations d'affaires étroites avec le Service d'évaluation foncière et s'appuie, pour ses activités de prévention, sur les visites des multiplex effectuées par les évaluateurs immobiliers. Il fait état de l'opposition des pompiers aux plans locaux de mitigation de la circulation. Il annonce que 200 000 visites seront réalisées dans l'arrondissement de Rosmont–La Petite Patrie en 2011 plutôt que les 50 000 prévues.

M. Tremblay souligne que les prémisses de base du schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie sont la prévention et l'éducation du public. Par ailleurs, il fait remarquer que le SIM investit énormément pour améliorer le temps de réponse et le parc de véhicules. Il mentionne que chaque dos d'âne a un impact à la fois sur le temps de réponse et sur l'équipement en faisant perdre dix secondes et en occasionnant des bris d'équipements. Il précise que le SIM demande de considérer des solutions qui seraient avantageuses tant pour les citoyens que pour le SIM.

10.9 Mme Marie Cinq-Mars, maire de l'arrondissement d'Outremont

Mme Cinq-Mars félicite M. Tremblay pour l'efficacité du service de sécurité incendie offert à la population. Elle fait part de caractéristiques propres à l'arrondissement Outremont, notamment un parc immobilier vieillissant et la possibilité d'un développement immobilier de 300 logements sur le site de l'ancienne cour de triage. Dans ce contexte, elle demande si l'arrondissement d'Outremont

sera doté à nouveau d'un camion échelle. Elle demande également si le SIM envisage d'effectuer des visites à domicile comme c'était le cas avant la création de la nouvelle ville. Elle dit souhaiter recevoir les rapports d'incendie survenus dans l'arrondissement d'Outremont et ajoute qu'elle aimerait qu'un représentant du SIM siège au comité de sécurité publique de cet arrondissement.

Le président, M. Claude Trudel, répond que le schéma de couverture de risques 2009-2013 répond aux besoins actuels. Il mentionne que la possibilité d'ajout de 300 logements représente bien peu comparativement aux 18 000 logements construits à l'Île-des-Sœurs depuis dix ans. Toutefois, il ajoute que la prochaine révision du schéma de couverture de risques permettra de réévaluer les besoins bien qu'à ce stade-ci, aucun ajout de camion-échelle ne soit prévu pour l'arrondissement d'Outremont. En ce qui concerne les programmes de prévention, M. Tremblay rappelle les moyens de pression exercés par les pompiers durant les négociations entourant le renouvellement de la convention collective. Il indique que le SIM a développé des programmes et des activités en fonction de territoires ciblés, la signature de la convention collective accélérera le déploiement de ces activités. Il suggère à Mme Cinq-Mars d'adresser une demande au SIM afin qu'un de ses représentants se joigne au comité local de sécurité et le président, M. Claude Trudel, rappelle l'existence des tables de concertation locales auxquelles des représentants du SIM participent régulièrement.

11. Levée de l'assemblée

Le président, M. Claude Trudel, remercie l'assistance, l'équipe de direction du SIM et les commissaires. À 11 h 50, sur une proposition de M. Jean-Marc Gibeau, appuyée par le vice-président, M. Ed Janiszewski, il déclare l'assemblée levée.

ADOPTÉ LE : 7 AVRIL 2011

(original signé)

Claude Trudel
Président

(original signé)

Nicole Paquette
Secrétaire recherchiste